



# LE 30 MARS 2021

PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS

**Défendons  
Nos droits**

**Défendons  
Notre statut!**

Suite aux échanges réalisés lors des dernières assemblées générales et lors des tournées de services, nous avons eu la fâcheuse surprise de découvrir une grande disparité dans l'IFSE (prime) des agents entre les différents services de la Mairie et même au sein d'un même service parfois !

En effet, à grade équivalent, ancienneté équivalente voire inférieure, comment se fait-il que l'IFSE (prime) ait un si grand écart !

Par exemple, un agent au premier grade de la catégorie C qui travaille à la restauration, aux crèches ou aux écoles touche 75e tandis que dans d'autres services la prime s'élève à 130e minimum... ! où se trouve l'équité ? Comment justifier un tel écart ?

*Mais là n'est pas le seul problème !*

Nous vous rappelons que localement, le syndicat CGT des agents de la commune de Septèmes-les-Vallons revendique :

- La poursuite du plan de déprécarisation concernant les agents contractuels et des embauches massives dans l'ensemble des services afin de répondre aux besoins de la population (mise en place d'une équipe de remplaçants fonctionnaires, renforcement de l'ensemble du secteur technique, renforcement des services administratifs, renforcements des effectifs de Police Municipale, etc...).
- La mise en place d'un outil de prévention des Risques Psychosociaux (obligation légale depuis 2014).
- Le respect de la réglementation concernant les instances représentatives du personnel.
- La revalorisation de la valeur des titres restaurants.
- La mise en place d'un réel travail de concertation/présentation avec l'organisation syndicale des décisions ayant un impact sur la qualité de vie au travail des agents.
- La remise en place des offres de postes vacants au sein de la commune.
- L'égalité de traitement entre les services.
- Une revalorisation substantielle du Régime Indemnitaire de l'ensemble des agents.

C'est en ce sens que le syndicat CGT des territoriaux de Septèmes appelle à la grève  
Mardi 30 mars 2021.

**Rassemblement**

**à 9 heures devant la crèche «La Farandole»,  
8 avenue Nelson Mandela**



**Pas de bébés  
à la consigne !**



**CGT SEPTEMES**

SYNDICAT DES TERRITORIAUX DE LA VILLE DE SEPTEMES

e-mail : [sectionsyndicale@ville-septemes.fr](mailto:sectionsyndicale@ville-septemes.fr)

## **pour une réforme qui remette à l'endroit l'accueil de la Petite Enfance !**

### **Lettre aux parents**

Les tout-petits ont besoin de beaucoup d'attention et de disponibilité pour grandir tranquillement, expérimenter le monde, pour devenir demain des adultes autonomes et épanouis.

Il est clair que les mesures envisagées par le gouvernement remettraient en cause la qualité d'accueil de vos enfants.

Nous vous appelons à participer avec nous à toutes les initiatives de mobilisation pour remettre à l'endroit l'accueil de la petite enfance

Nous craignons de ne plus pouvoir disposer demain de la meilleure attention pour vos enfants et de ne plus répondre à votre attente.

En effet des projets gouvernementaux se confirment, avec la publication d'ordonnances et de décrets réformant tout ce secteur d'ici cet été :

- Accueil en surnombre : un établissement de 20 places pourrait accueillir jusqu'à 23 enfants ; pour 40 places jusqu'à 46 enfants ; pour 60 places jusqu'à 69 enfants

- De fait, la surface d'accueil par enfant se retrouve drastiquement réduite- jusqu'à 5,5 m2 - alors que tous les acteurs s'accordent sur la nécessité d'au moins 7 m2 pour assurer un bon développement des jeunes enfants.

- Réduction voire suppression des temps de réflexion sur la pratique professionnelle

Toutefois le reste à charge pour les familles aux faibles revenus, restera toujours défavorable pour celles recourant à une assistante maternelle.

Visant à atteindre son but de changement de société, la CGT souhaite pouvoir aujourd'hui comme demain :

- Accueillir l'enfant avec attention et respect, prendre le temps d'une relation individualisée avec l'enfant, être formé-e et disposer des compétences appropriées (éducation, éveil, sécurité affective, maternage, soin, alimentation, hygiène, etc.), organiser les réunions indispensables à la réflexion sur le travail de l'équipe, répondre aux besoins spécifiques des enfants et de leurs parents rencontrant des situations particulières : handicap ou maladies chroniques, difficultés sociales, psychologiques ou économiques, horaires atypiques, ...

C'est ensemble que nous sauvegarderons la qualité d'accueil des enfants, leur épanouissement, leur sécurité affective et physique.